



Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire Association Fécampoise des Amis de la Goélette Etoile

Samedi 12 février 2011

Cette réunion s'est tenue dans la grande salle mise gracieusement à notre disposition par le Musée des Terre-Neuvas, Boulevard Albert 1^{er}, 76400 Fécamp. Remerciements à Madame le Conservateur en Chef des Musées de Fécamp pour son accueil chaleureux.

La séance est ouverte à 10h00.

Sont présents ou représentés :

Mmes : Brennetot Marylène, Démarest Frédérique, Laugier Geneviève, Moulin Louise, David Martine, Tallec Sandrine, Barbotteau Mathilde

MM. : Blin Jacques, Coulombe Jacques, Duboc Robert, Bernet Etienne, Charbonnier François, Clément Martial, Cordonnier Jérémy, Guénot Martial, Hauguel Michel, Neveu Carlo, Paschal Georges Eric, Padeloup Denis, Pollet Jean, Pollet Patrick, Santais Jean-François.

Sont excusés : M. Patrick Jeanne, Maire

M. Laurent Matter, Commandant de l'Etoile

Mme Marie-Hélène Desjardins, Conservateur en Chef des Musées de Fécamp

Mme Vanessa Tourbatez

Rapport moral 2010

a) Estivoile 19 et 20 juin 2010

La manifestation Estivoile s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Nombreux visiteurs.

L'association occupait d'un stand mis à disposition gratuitement par la Ville.

- Démonstrations de matelotage et vente de badernes, paillets à partir de bouts récupérés sur la laisse de mer. Le produit de la vente pour un montant de 65,00 € a été remis à l'association.
- Démonstrations de fabrication de cordes grâce à la matière première fournie par la Corderie du Nord Ouest. Grand intérêt, surtout auprès des enfants, heureux de repartir avec le bout de corde fabriquée.
- Vente de livres mis en dépôt par la librairie le Chat Pître.

La Tortue a largement attiré l'attention des visiteurs. Une roue de gouvernail avait été installée pour l'occasion par Jean POLLET. Sa présence sur le quai a suscité de nombreuses questions. Il faudra prévoir un panneau explicatif avec photos matérialisant son emplacement sur l'Etoile.

Le stand a été tenu sur les deux jours par P. Pollet et Jean Pollet, aidés par Patrick neveu, membre de l'association. Il faudra prévoir pour la prochaine manifestation un roulement permettant de ménager des plages de repos aux bénévoles volontaires.

b) Escale de l'Etoile les 25, 26 et 27 juin

Le programme prévu a pu être entièrement réalisé :

- Visite des installations de défenses et du supposé « hôpital militaire allemand ». Etienne Bernet précise que l'armée allemande a pu rechercher des hôpitaux discrets pour soigner et

cacher les soldats blessés à l'occasion d'un futur assaut vers l'Angleterre. Jean Pollet témoigne de la présence d'instruments chirurgicaux sur une paillasse d'une dizaine de mètres alors que l'armée allemande était encore présente en 1944. Un drapeau blanc sur lequel était dessiné une croix rouge était alors au sol sur la plate forme devant l'entrée.

Le service du Patrimoine et sa responsable Madame Virgine Sampic ont apporté une aide précieuse ainsi que Madame Rottier qui par la qualité de son intervention a captivé l'ensemble des participants.

- Réception de l'Equipage de l'Etoile et du Mutin. Grâce au Mécénat de l'entreprise de travaux publics MILLERY, nous avons pu offrir à l'Equipage un repas convivial dans la salle de la Cambuse. Discours de bienvenue du Président et du Commandant. A cette occasion, l'association a remis au Commandant Matter en souvenir de l'escale un livre édité par le Musée de la Marine traitant de l'Histoire maritime. En retour le Commandant Matter a offert à l'association un des dix exemplaires de la réplique de la plaque commémorative gravée à l'occasion de la cérémonie à Londres du 70 ième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940. L'Equipage du mutin et le Président des Cols bleus ont été invités par la Ville de Fécamp.
- Visite des chantiers navals qui ont vu naître l'Etoile et la Belle Poule. Le Commandant Matter, M. Potin, M. Neveu et M. Pollet se sont rendus le dimanche matin dans les bâtiments « Belle Poule » et « Etoile » des chantiers navals situés au fond du bassin Freycinet.

Réception à bord de l'Etoile. Le Bord avait réservé aux membres de l'association une visite du bateau entre 10h00 et 12h00. Un moment convivial a réuni les membres présents et l'équipage à midi. A cette occasion, le Bord a confié à l'association un taquet d'écoute de la voile de misaine poncé et verni par le « Bosco » M. Jollivet sur son temps libre et un hamac du carré d'équipage datant des années 1950. Des suspentes neuves ont été mises en place par un des membres de l'équipage. Ces deux objets sont décrits sur une fiche de recensement et viennent compléter les objets confiés au mois de mai dernier.

L'Assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité des voix

Rapport Financier 2010

Les comptes financiers que j'ai l'honneur de vous présenter portent sur l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année 2010.

Au 31 décembre, l'association comptait 45 membres actifs à jour de leur cotisation, soit une recette de 450,00 €.

Par ailleurs la vente de travaux de matelotage réalisés par notre Président et son épouse, à Port-en-Bessin et à Estivoiles, pour 108,00 € et 65,00 €, soit une recette de 173,00 €.

À cela il faut ajouter 75,00 € de subvention versée par la Ville de Fécamp au titre de l'année 2010, et une subvention exceptionnelle de 700,00 €, accordée par l'entreprise Millery, pour l'accueil des équipages lors du passage de la goélette à Fécamp. Nous avons également perçu différentes participations au repas des équipages pour une somme de 150,00 €.

Au total les recettes de l'association s'élèvent à 1 548,00 €

Là dessus nous avons dépensé des frais de secrétariat qui s'élèvent à $(61,69+17,70) = 79,39$ €, l'accueil des équipage pour (restaurant 700,00 + cadeau 39,00 €) soit 739,00 €, et nous avons fait l'acquisition d'un fanal, pour équiper la tortue de la goélette, pour 122,00 €.

Au total nos dépenses s'élèvent à 940,39 €.

Ce qui nous laisse aujourd'hui un solde positif de 607,61 €, sur lesquels il y aura lieu de rembourser les frais engagés par le secrétaire pour cette assemblée et des frais d'affranchissement et d'impression pour les vœux 2011.

Les comptes de l'exercice 2008 / 2009 avaient laissé un solde positif de 371,00 €, auxquels nous n'avons pas touché ce qui nous donne aujourd'hui une trésorerie de 978,61 €.

Par ailleurs, nous avons déposé une nouvelle demande de subvention auprès de la Ville, à hauteur de 75,00 € pour l'exercice 2011, ce qui ne devrait pas poser de problème. Enfin, avec votre accord, un nouvel appel de cotisation va être lancé pour la nouvelle année au même montant que l'an passé, à savoir : 10,00 € (dix euros) par adhérent.

Je certifie ces comptes sincères et véritables et je sollicite de l'assemblée générale le quitus pour les comptes présentés

L'Assemblée générale adopte le rapport financier et donne quitus au trésorier à l'unanimité des voix

Matériel confié par l'Étoile à l'association

Un inventaire précis sous la responsabilité de M. Alain Picard est en cours de réalisation. Chaque objet fait l'objet d'une fiche signalétique comprenant la photo de l'objet sur fond neutre, la photo de l'objet en situation sur l'Étoile, sa date de construction, sa matière, son utilisation exacte, la date de réception par l'association, l'endroit où il est visible et une place pour les commentaires éventuels. Chaque fiche est présentée au Commandant de l'Étoile et à M. Bruno Potin Responsable du Service de Soutien à la Flotte pour validation.

La tortue ainsi que tout le matériel confié sont actuellement entreposés dans l'ancien chantier naval du Cap Fagnet. Ce vaste local appartenant à la Ville de Fécamp abrite les bateaux de l'association AMERAMI, des unités de l'AFDAM, ... Il faudra prévoir la construction d'un coffre en bois pour y ranger les petits objets : poulies, taquets, ...

Il serait plus facile pour accéder à ce patrimoine qu'une clé de la porte d'entrée des locaux soit confiée à l'association. Un courrier sera adressé par P. POLLET au maire de Fécamp pour en demander l'autorisation et définir les modalités d'utilisation : heures et jours.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur permet de compléter les statuts. Son emploi est plus souple car il n'impose pas de dépôt en Préfecture et économise les frais de parution au Journal Officiel.

Préambule:

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de l'association dans le cadre de ses statuts. Il est remis, avec les statuts, à l'ensemble des membres ainsi qu'à chaque nouvel adhérent.

Article 1

Tous les objets confiés à l'association par l'Étoile seront proposés en première intention au Conservateur en Chef des Musées de Fécamp qui, comme le prévoit la réglementation des Musées de France, jugera de l'opportunité de l'inclure dans les collections du musée et soumettra son choix à la Commission d'Acquisition des Musées de France.

Article 2

Les objets qui ne pourraient pas être confiés au Musée seront l'objet d'une identification précise et d'un marquage sous la responsabilité du Président et du Trésorier de l'association. Un inventaire sera tenu à jour par le secrétaire, précisant notamment l'appellation technique de l'objet et son mode d'utilisation.

Article 3

En cas de dissolution de l'Association, l'ensemble de son patrimoine sera confié au musée de Fécamp qui, comme le prévoit la réglementation des Musées de France le soumettra à la Commission d'Acquisition des Musées de France.

Article 4

Toute modification du règlement intérieur proposée par le Conseil d'administration doit être validée par une Assemblée générale.

Ces premiers articles du règlement général n'appellent pas de remarque de la part des membres présents. Il est approuvé à l'unanimité des voix.

L'Assemblée générale adopte le règlement intérieur à l'unanimité des voix

Site Internet

Lors de son Escalade, le Commandant a proposé à l'AFAGE de mettre en place un site Internet qui serait dédié à l'Étoile. Ce site renforcera les liens entre l'Étoile et l'Association et comprendra plusieurs éléments : historique, actualités et vie de l'association. Il sera mis à jour par plusieurs administrateurs sous le contrôle du Commandant de l'Étoile et du Président de l'Association. La mise en œuvre technique se fera avec l'aide de :

- Deux réservistes de la Marine nationale MM. Erwan BEAUVERGER et Nicolas MARTIN qui disposent professionnellement d'importantes compétences de gestion de l'outil Internet
- Deux informaticiens professionnels, Guillaume LAMMERANT et Marie POLLET qui ont accepté de construire bénévolement le site
- Deux membres de l'association, MM Georges Éric PASCHAL et Jérémy CORDONNIER.

Le site Internet est présenté aux membres de l'Assemblée à l'aide d'un diaporama réalisé par M. Georges Eric Paschal. Découverte des pages, des liens. Le site est jugé agréable, de navigation aisée et n'apporte pas de commentaire particulier. La barre à roue de l'Étoile apparaît maintenant sur la bannière ainsi que deux indicateurs indiquant la météo en temps réel à Brest et au Havre.

Une convention de partenariat devrait être signée entre l'École navale de la marine nationale et l'Association reprenant principalement les termes du cahier des charges du site internet. Aujourd'hui, c'est le Premier maître Tristan Roussel qui assure la liaison entre le Bord et l'association. Une gazette est envoyée tous les deux mois reprenant les principaux événements marquants.

M. Etienne Bernet indique que la collection de cartes postales pourrait s'enrichir de clichés réalisés au moment du neuvage de l'Étoile et qu'un numéro des Annales du Patrimoine a consacré un article sur le lancement de l'Étoile. Un appel est lancé aux collectionneurs.

L'Assemblée générale se prononce favorablement et à l'unanimité des voix au lancement du site et à son référencement sur les moteurs de recherche à l'adresse suivante : www.goelette-etoile.fr

Participation à la manifestation Estivoiles 2011

L'association participera comme chaque année à la manifestation Estivoiles. Ce point sera inscrit à du prochain conseil d'administration. MM. Carlo Neveu et Etienne Bernet assureront les démarches auprès de la municipalité afin qu'un stand nous soit réservé. Il faudra également prévoir le transport aller / retour de la tortue du chantier naval de l'AFDAM vers le lieu de la manifestation.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration

L'article 9 des statuts prévoit que chaque année un tiers du Conseil d'administration soit renouvelé. La première et la seconde année d'existence les membres sont tirés au sort. Les membres sont alors élus pour trois ans.

Notre conseil d'administration comprend aujourd'hui 10 membres. Cette seconde année, il sera procédé au tirage au sort de 4 membres qui pourront se représenter et seront alors élus pour trois ans.

Les noms tirés au sort sont : Tallec Sandrine, Guénot Martial, Tourbatez Vanessa et Goupil Raynald.

M. Goupil Raynald très occupé par ses activités professionnelles nous a fait part de son souhait d'être déchargé de sa charge d'administrateur.

Après vote de l'Assemblée générale, sont renouvelés pour trois ans à l'unanimité des voix : Tallec Sandrine, Guénot Martial et Tourbatez Vanessa. Leur mandat sera de nouveau soumis aux suffrages en janvier 2014

Le Président précise que le Conseil d'Administration, en conformité avec les statuts peut s'étoffer pour atteindre un maximum de 21 membres.

MM. Blin Jacques et Padeloup Denis souhaitent s'engager dans l'aventure. Après vote de l'Assemblée générale, ils sont élus à l'unanimité des voix pour trois ans. Leur mandat sera à nouveau soumis aux suffrages en janvier 2014.

M. François Charbonnier nous informe que sa situation actuelle ne lui permet pas de répondre aux missions du secrétaire et souhaiterait être remplacé à ce poste. M. Jacques Blin se propose pour assurer cette charge. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des voix.

M. Pollet remercie M. Charbonnier, membre fondateur de l'association pour son investissement.

Composition du Conseil d'administration :

- Membres renouvelables en 2012 : Charbonnier François, Clément Martial, Tourbatez Michel
- Membres renouvelables en 2013 : Bernet Etienne, Détaille Marion, Neveu Carlo, Paschal Georges Eric, Pollet Patrick,
- Membres renouvelables en 2014 : Blin Jacques, Guénot Martial, Padeloup Denis, Tallec Sandrine, Tourbatez Vanessa.

Questions diverses

a) Chantier naval et sauvegarde du patrimoine

La société SKOLPEN a fermé ses portes. Les bâtiments sont maintenant libres et leur démolition est programmée par la Chambre de commerce. La raison invoquée est le risque d'accident. Un ingénieur des travaux publics, membre de l'association estime, sous réserve d'un examen plus approfondi, que les structures intérieures sont saines. Le bardage et la toiture ont besoin une réparation urgente.

Un premier courrier a été envoyé au mois de juin aux principaux acteurs, un second au mois de septembre 2010. La Marine nationale par l'intermédiaire du Commandant de l'Étoile et l'association des Amis du Vieux Fécamp ont également été saisies de ce problème.

La situation économique ne favorise pas l'investissement dans la sauvegarde de ce type de bâtiment mais l'association souhaite qu'une concertation soit établie entre les différents acteurs. Ce dossier sera suivi par M. Jacques Blin, secrétaire de l'association.

b) 80 ième anniversaire du lancement de l'Étoile et de la Belle Poule.

L'année 2012 marquera le 80^{ième} anniversaire du lancement des goélettes Étoile et Belle Poule. Cette année est aussi retenue pour l'organisation de l'Armada de Brest. La manifestation Estivoiles serait un excellent support pour une telle manifestation.

L'invitation officielle a été lancée par la Ville de Fécamp, ville marraine. Cette invitation a été relayée par l'association.

La Marine nationale a répondu qu'il était encore trop tôt pour déterminer le programme des deux goélettes sur 2012. Si ce projet aboutit, l'association sera largement mobilisée à partir de janvier prochain.

c) Restauration de la Tortue

Le projet consiste à restaurer la tortue afin de lui donner un aspect aussi proche que possible de celle installée sur l'Étoile.

- Lasure et peinture. A prévoir avant l'été
- Achat d'un feu de poupe. Le Refuge du Pêcheur a consenti une remise de 50 % de son prix de vente. Coût : 122,00 €
- Construction à l'identique d'un mécanisme d'angle de barre réalisé par l'entreprise de métallerie LEROY
- Bouée couronne donnée par Patrick. POLLET doit être marquée au nom du bateau. Voir la hauteur des lettres pour se rapprocher de la calligraphie d'origine.
- Remise en état des serrures par Jean. POLLET et réalisation d'une clé unique pour les trois portes.
- Mise en place d'un plancher. Travail réalisé par l'AFDAM, coût : 65,00 €
- Installation de quatre pattes en acier boulonnées à sa base. Des élingues fixées à l'aide de manilles permettront ainsi et de transporter la tortue sans faire souffrir la structure.

d) Relations avec le COMAR (Commandant de la marine)

M. Carlo Neveu, Vice président et officier de réserve rencontrera cette semaine le Capitaine de frégate Jacques Subra, Commandant le COMAR au Havre, afin de lui présenter notre association

e) Membre d'Honneur

L'article VI des statuts précise que la qualité de membre d'Honneur est réservée à ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ainsi que tous les officiers qui ont commandé l'Etoile et qui en font la demande.

Monsieur Audren Michel, Commandant de l'Etoile entre 1997 et 1999 nous a écrit pour nous informer qu'il « *accepte avec grand plaisir notre proposition pour devenir membre d'Honneur* ». L'association est heureuse d'accueillir le Commandant Audren, Officier de Réserve et aujourd'hui à la retraite.

La séance est levée à 12h00

Le Président

Le Secrétaire